



Les différentes manières de faire périr la cochenille déterminaient leurs couleurs, ce qui pouvait avoir des conséquences sur sa commercialisation. La méthode la plus pratiquée consistait à plonger les insectes dans des chaudrons d'eau bouillante, puis à les exposer au soleil. Par ce procédé, la couche blanchâtre disparaît et les insectes prennent une teinte brun foncé (ci-dessus à gauche). On broie ensuite les insectes et la poudre obtenue est prête à l'emploi (à droite).



dispose de nombreux postes de douane et déploie des «lanciers pour arrêter les déserteurs et les étrangers».

EN QUÊTE DE LA COCHENILLE D'OAXACA

Au cours de ce «périple insensé», réalisé dans une phase de paix entre la France et l'Espagne, il bénéficia d'une relative hospitalité de la part des représentants des autorités locales, dont il déjoua la curiosité en répondant habilement aux demandes de soins médicaux. Son objectif, sinon son obsession, était de tout mettre en œuvre pour rapporter de la cochenille vivante d'Oaxaca.

Sa stratégie consistait à «faire le curieux», sans jamais prendre l'initiative de parler de la cochenille. Lors de ses séjours à La Havane (du 3 février au 11 mars 1777) et à Veracruz (du 25 mars au 31 mai), il s'efforça de construire son personnage et d'améliorer un peu son castillan. À Veracruz, il s'installa comme médecin botaniste. Il entendait herboriser aux alentours de la ville, mais l'Audience royale de Mexico lui interdit de voyager dans le pays et le gouverneur de la ville lui reprit le passeport partiel délivré pour herboriser sur les pentes du volcan d'Orizaba.

A-t-il exagéré les risques surmontés? Trompant la surveillance dont il était l'objet en prétextant aller «prendre des bains» dans une ville voisine, Thiéry de Menonville quitta Veracruz le 11 mai 1777 et se dirigea en toute discrétion vers Oaxaca en s'écartant, si nécessaire, de la route des mulétiers. Il commençait ses étapes avant le lever du soleil, évitait de traverser les bourgs importants et payait généreusement les services demandés tout en restant «propre, gracieux et de bonne

humeur». Lors du bref séjour passé autour d'Oaxaca (du 20 au 23 mai), il acheta aux producteurs trois cents raquettes de nopal avec les cochenilles et des caisses pour les dissimuler sous des amas de plantes et racines, ainsi que des mules pour le transport.

Après huit jours et 900 kilomètres de marche, il atteignit Veracruz le 31 mai. Afin de ne pas éveiller les soupçons des gardes, il escada le rempart de la ville avant le lever du soleil pour aller se changer. Il en ressortit discrètement pour récupérer son chargement laissé aux soins de son mulétier. Après avoir «chatouillé la vanité espagnole» du gardien de la porte, il obtint l'autorisation d'entrer dans la ville avec ses mules avant l'arrivée des douaniers.

Son périple s'étant effectué «sans maladie, sans accident [...] et comme un songe», il prépara sans tarder son départ de Veracruz. Mais le voyage de retour en mer, du 8 juin au 4 septembre 1777, fut éprouvant. Après une longue escale à Campêche pour charger du bois de teinture, le navire essuya de terribles tempêtes dans le golfe du Mexique et au large de la Floride, des courants le contraignant à remonter jusqu'aux abords de Charleston. Thiéry de Menonville tenait son journal de bord, décrivait poissons et oiseaux, aérat consciencieusement insectes et nopals, sur lesquels les cochenilles pondaient malgré d'importantes pertes de raquettes.

Son comportement ne passa pas inaperçu: un matelot, s'étant saisi d'un insecte et l'ayant écrasé sur un bois blanc, révéla à ses camarades la contrebande. Pour déjouer les risques de dénonciation, Thiéry de Menonville imagina, avec la bienveillance du capitaine qui n'était pas dupe du larcin, «une farce ridicule» en prétextant que ces produits étaient destinés à

composer un remède contre la goutte. Et d'en confier aux matelots le procédé: «On pile les nopals, les cochenilles, la vanille et le jalap tous ensemble dans un grand mortier d'argent, on le fait bouillir, on en donne le jus à la dose d'une once au malade et on en fait des cataplasmes dont on lui enveloppe les pieds.»

En réponse aux pressantes demandes de son auditoire et donnant l'air de se faire prier, il ajouta, comme pour accréditer ses dires: «Il y entrait aussi du baume de la Mecque, de l'encens, de l'or en poudre, de l'argent en feuilles» et, à demi-voix mais de manière à être bien entendu, «du linge béni qui avait touché les reliques de Santo Torribio, puis quelques mots latins pour rendre la recette on ne peut plus respectable». Thiéry de Menonville était ravi: «Les matelots ébaubis demeurèrent convaincus de l'innocence de mes intentions et de l'efficacité de mon remède.»

Débarqué le 4 septembre à la pointe nord-ouest de Saint-Domingue à cause du mauvais temps, il ne parvint que le 25 à Port-au-Prince avec son précieux chargement.

L'ACCLIMATATION DE LA GRANA A SAINT-DOMINGUE

Ayant été informé du succès de l'entreprise de Thiéry de Menonville, l'État lui accorda le titre de botaniste du roi avec 6000 livres tournois de traitement annuel, tandis que les administrateurs de l'île lui concédaient un terrain pour établir une nopalerie. Sans perdre de temps, il acclimata le nopal et la cochenille fine, tout en menant des essais sur la cochenille sauvage, ou sylvestre, ainsi que sur une cochenille indigène, découverte après son retour.

Le 12 mai 1779, il adressa des insectes de diverses qualités à Macquer, devenu commissaire du Bureau du commerce pour la chimie et directeur des teintures à la manufacture royale des Gobelins. Après avoir effectué des essais de teinture et comparé les résultats avec un échantillon teint à la cochenille fine «du commerce», Macquer estima que ce dernier avait plus d'éclat que celui teint avec la cochenille de Thiéry de Menonville, mais qu'il en serait autrement dans quelques années, quand il aurait perfectionné cette culture et obtenu une cochenille en grains aussi gros que celle du Mexique. Il ajouta: «Cet objet étant un des plus importants pour notre commerce et nos manufactures, je pense qu'on ne peut trop encourager M. Thiéry à donner tous ses soins à la culture si bien commencée.»

Ayant reçu le titre de correspondant de l'Académie des sciences, le prix d'émulation et une indemnité pour couronner ses travaux, Thiéry de Menonville poursuivit son entreprise. Mais au début de l'année 1780, il fit état de son découragement: «plusieurs maladies» avaient altéré sa santé et il était l'objet de

calomnies qui le déshonoraient «aux yeux de tous les gens de lettres». Des rumeurs l'accusaient d'avoir volé la cochenille et le nopal mexicains, d'avoir abusé les cultivateurs locaux. Il s'en défendit avec véhémence dans les dernières pages de son récit: «Dérober la cochenille eut été suivant moi une bassesse et une injustice sociale à l'égard du cultivateur dont j'aurais expoli le jardin, c'est ce que j'ai toujours voulu éviter, et je crois y avoir réussi, car en l'achetant je n'ai fait tort qu'à la nation de chez qui je l'emportais, je me suis à ce moment considéré moi-même comme une autre nation à laquelle la nature avait donné les mêmes prérogatives et les mêmes droits à ses faveurs.» Si «larcin» il y eut, ce ne fut donc qu'au détriment de la couronne espagnole.

Face à ces rumeurs et estimant que le pouvoir central ne le soutenait pas, il considéra que sa mission était finie: «Je n'ai plus rien à faire ici.» Qu'il se soit agi de malveillance, de jalousie ou de vengeance à l'encontre d'un homme voué à sa passion, sans concession, qui refusait les conventions sociales de la vie mondaine locale, l'amertume de Thiéry de Menonville était profonde. Des «fièvres malignes» mirent fin aux tourments du botaniste, qui mourut à Port-au-Prince le 6 août 1780 à l'âge de 41 ans. Son aventure et



Thiéry de Menonville mourut à 41 ans, malade et déshonoré, accusé d'avoir volé la cochenille



les causes de son échec relatif auraient été oubliées sans le travail d'édition mené à Saint-Domingue par le Cercle des philadelphes, académie scientifique et médicale fondée en août 1784 au Cap-Français (aujourd'hui Cap-Haïtien) sur le modèle des académies royales de province en métropole.

Après la tentative de Thiéry de Menonville, d'autres savants et administrateurs prirent le relais. Ce fut le cas d'Augustin-Jean Brulley. Nommé à Saint-Domingue en août 1780, cet officier de justice, futur commissaire de la République, le fit avec d'autant plus d'intérêt qu'il avait aussi adressé, vers 1775, un mémoire